

**COMMUNE DE CHAUMONT SUR LOIRE**  
**Département de Loir et Cher**

Dans sa séance du 1<sup>er</sup> juin 2021, le Conseil Municipal a décidé :

- **D'approuver le compte-rendu du conseil Municipal du 10 mai 2021**
- **D'approuver le règlement intérieur du Conseil Municipal**
- **L'augmentation des tarifs de la Cantine et de la Garderie à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021, soit :**

-				
-	<b>CANTINE</b>		<b>GARDERIE</b>	
-	Repas élémentaire :	3.80 €		
-	Repas maternel :	3.75 €		
-	Repas famille 3 enfants et plus :	3.35 €	MATIN :	2.00 €
-	Repas occasionnel :	4.60 €	APRES-MIDI :	3.00 €
-	Repas adulte :	5.00 €	JOURNEE :	4.00 €
-	Repas adulte occasionnel :	5.50 €		
-	Repas classe extérieur :	4.70 €		
-	Petit déjeuner :	3.00 €		
-				

- L'informatisation de la Régie Garderie Cantine avec l'acquisition d'un ordinateur dédié à ce service et un logiciel spécifique.
- De solliciter le Conseil Départemental en vue d'obtenir une subvention pour l'animation de la Bibliothèque qui se déroulera à l'occasion des 20 ans de ce service. La dépense s'élève à 250 € subventionnée au taux de 50 %.
- De se limiter aux besoins les plus urgents pour le renouvellement du parc informatique Mairie, soit :
  - réalisation du câblage et confier les travaux à l'entreprise THIBIERGE pour un montant de 2 931.49 € HT et d'acheter un poste informatique élu.
- **QUESTIONS EIVERSES**
- Bords de Loire : plusieurs réunions ont eu lieu pour affiner le projet. Différents types d'éclairage sont étudiés en fonction des zones aménagées.
- Camping : une réflexion sera engagée sur les tarifs, les horaires d'ouverture et les camping-cars
- Permanences Elections : un nouveau tableau sera établi en fonction des disponibilités des élus.
- Office de tourisme : une réduction des horaires d'ouverture est constatée et la gestion du personnel fluctuante. Une action conjointe sera menée avec la commune de Cheverny qui connaît les mêmes problèmes.
- DETR : le dossier des ralentisseurs n'est pas retenu mais étant acté, il sera réalisé. Une nouvelle demande sera déposée. Par contre, les dossiers toilettes sèches et toiture de l'ancien local des pompiers est accepté.
- Animations : le calendrier des fêtes d'été est annoncé. Il figure dans l'info-village distribué dans les boîtes aux lettres ou envoyé par mail aux habitants le 1<sup>er</sup> juin 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 50.

« Extrait conforme au Registre des délibérations du Conseil Municipal »

Fait à Chaumont sur Loire, le 8 juin 2021

Le Maire, B. MARSEAULT